

Procès-verbal de la visite de Mgr d'Angers dans la paroisse de Brissac

25 et 26 avril 1857

Archives du diocèse d'Angers, *Registre des délibérations et des comptes de la fabrique de l'église de St Vincent de la ville de Brissac (1848-1870)*, pp. 32-36

Transcription : Marcel Grandière

Étonnante visite pastorale à Brissac de Guillaume Angebault, évêque d'Angers de 1842 à 1869 ! Les conseils municipaux de Quincé et de Brissac, maires en tête, viennent l'accueillir à l'entrée de la ville, et l'accompagnent en procession à l'église Saint-Vincent. L'Empire autoritaire de Napoléon III impose l'union des autorités civiles et religieuses. Peut-être plus ici la soumission que l'union d'ailleurs. Car derrière les lénifiantes et bonnes paroles prononcées, tous les acteurs de cet accueil connaissent les mésententes en cours, en particulier l'opposition ferme de la municipalité de Brissac à l'implantation des sœurs de La Sagesse, laquelle fut cependant imposée par un décret impérial quelques mois avant cette visite. La municipalité de Brissac était tout aussi opposée à l'hôpital Falloux de la même congrégation. La paix ne régnait guerre non plus parmi les paroissiens : le prédécesseur du curé Élie Cesbron, en place alors à Brissac, l'abbé Baillif, avait dû quitter son poste à cause de conflits mal élucidés. Guillaume Angebault, fâché, avait tardé longtemps avant de nommer le nouveau Curé Cesbron : la paroisse avait été punie

Nous, Guillaume-Laurent-Louis Angebault, Évêque d'Angers, dans le cours de nos visites pastorales, nous sommes transporté de la paroisse de Blaison dans celle de Brissac le 26 jour du mois d'avril 1857.

À l'entrée de la ville, nous avons été reçu par M. le curé, MM. les maires de Brissac et de Quincé, et MM. les membres de leur Conseil municipal.

M. le maire de Quincé a bien voulu alors nous adresser la parole et nous a exprimé en termes dont nous garderons le souvenir combien il était heureux de venir en ce jour rendre ses devoirs au 1^{er} pasteur de ce diocèse, de s'unir aux hommages publics rendus à la religion par les habitants de Brissac et de Quincé et ainsi de donner aux yeux de tous dans cette circonstance solennelle des marques de son affection et de sa sympathie pour M. le curé.

M. le maire de Brissac a bien voulu s'unir aux paroles et aux sentiments de M. le maire de Quincé et nous dire également qu'il venait avec bonheur à l'entrée de cette ville dont les intérêts lui sont confiés recevoir son évêque dont la visite apporte toujours la prospérité et l'harmonie.

Nous avons remercié personnellement M. le maire de Quincé et M. le maire de Brissac des paroles qu'ils venaient de nous adresser ; nous leur avons dit avec quelle joie nous les accueillions, et avec quelle satisfaction nous venions d'apprendre de leur bouche que ici la religion et l'autorité civile unissent leurs efforts, et, dans une parfaite concorde, travaillent ensemble au bonheur de tous, que notre présence, nous l'espérons, satisferait confirmerait cette heureuse harmonie dont les liens, puisés dans une estime et une affection mutuelle, ne se brisent sans que le bien des peuples ne s'affaiblisse et ne souffre.

Nous nous sommes ensuite dirigé processionnellement vers l'église et, les cérémonies d'usage accomplies, nous avons entendu l'allocution que M. le curé nous a adressée. Le digne pasteur, après nous avoir dit aussi son bonheur de nous recevoir a voulu nous rendre compte de sa paroisse et déposé dans notre cœur ses peines, ses joies, et ses espérances. Si toute tristesse n'est pas encore bannie de son âme, c'est que plusieurs des brebis confiées à sa sollicitude n'ont point encore voulu entendre sa voix et demeurent éloignées du bercail, mais de bien douces joies se trouvent mêlées à ces douleurs. À

Brissac, la religion reprend doucement son légitime et bienfaisant empire, la parole de Dieu est écoutée avec plus de respect, les sacrements sont mieux appréciés, plus souvent reçus et aux Pâques dernières, plusieurs fidèles sont revenus puiser la vie à ces sources divines qu'ils avaient abandonnées. L'importance de l'éducation chrétienne des enfants est aussi mieux comprise, la charité envers les pauvres trouve partout (place) au fond des cœurs et un nouvel hospice, don d'une âme généreuse et compatissante, n'attend plus pour recevoir ses malades que les prières et la bénédiction du Pontife. Enfin, l'avenir du moins s'ouvre riche d'espérance et promet, pour récompense du travail et des efforts, une moisson abondante pour le ciel.

Nous avons remercié M. le curé des détails qu'il venait de nous donner. Nous lui avons dit qu'avant même d'entendre ses paroles, nous avons compris qu'à Brissac la religion reprenait son empire dans les cœurs ; un bien consolant spectacle en effet venait de nous le dire éloquemment (...) par ces décorations multipliées sur notre passage, ces guirlandes suspendues sur nos têtes, partout cette richesse de feuillage et de verdure, ces fleurs semées (sous) nos pas ; tous ces emblèmes de triomphe étaient pour nous le symbole de l'appel des fidèles qui comprenaient qu'ils recevaient en nous le chef de la religion dans ce diocèse, le représentant de N S J C lui-même devant qui ils se prosternaient en s'agenouillant devant nous et dont la main, par notre main, s'étendait sur eux pour les bénir. Nous avons exprimé toute notre reconnaissance aux chers habitants de Brissac pour les démonstrations publiques et les hommages solennels rendus en ce jour à la religion ; nous leur avons dit qu'en échange, nous leur apportions, avec l'assurance de notre affection la plus tendre et la plus fraternelle, de nouvelles bénédictions, qui (...) féconderont les premiers germes des vertus déjà déposés dans les cœurs, que nous aimions espérer que, dans un prochain avenir, la ville de Brissac, comme elle domine le pays qui l'entoure par sa position, par ses commerces, son industrie et sa richesse, serait devenue la première et donnerait l'exemple à tous par son esprit religieux et ses pratiques franchement chrétiennes.

Nous avons ensuite donné la bénédiction du Saint-Sacrement et nous nous sommes rendu au presbytère. Le lendemain, nous avons donné la confirmation à 200 enfants environ des paroisses de Brissac, Vauchrétien, et Charcé, un salut solennel et terminé cette cérémonie.

En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent procès-verbal.

Signatures : Guillaume Angebault, Louis Hamon, maire de Brissac et A. Barré, maire de Quincé